

Carrefour

Visitez le site Internet
www.nandrin.be
Plus complet, plus convivial!

Inscriptions à l'école
communale
P.7 ►

Favoriser la réussite
d'un
projet de
maraîchage



Le GAL Pays des Condruses et ses partenaires créent Point VERT, chaînon manquant entre les initiatives de formation et de commercialisation existantes sur notre territoire. Point VERT, c'est un ensemble d'acteurs de terrain réunis pour favoriser les chances de réussites des projets d'installation en maraîchage.

«Devenirs», organisme d'insertion socio-professionnel, forme aux techniques de maraîchage biologique. «Devenirs» propose aussi une formation complémentaire pour ceux qui souhaitent lancer leur entreprise en métier vert : « l'ABC avant de bien démarrer ».

Le CTA dispose à Strée, d'infrastructures exemplaires qui permettent principalement l'accueil, au sein d'une ferme de 50 hectares, d'élèves du secondaire ou du supérieur.

Mutualisation des infrastructures :

La commune de Modave a confié 6 ha à Point VERT. Des parcelles d'un ½ ha sont mises à disposition des porteurs de projets pour tester leur activité pendant 18 mois. Des serre-tunnels, un bassin d'eau de pluie et un espace de stockage équipent le terrain. Certains aménagements doivent encore être finalisés. Le CTA travaille les terres afin qu'elles puissent être mises

suite page 16 ►





Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	0479/65.04.26
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Police «Urgent»	101
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36

CPAS

Central	085/27.44.60
Services administratifs	085/27.44.61
Fax	085/51.26.81
Service maintien domicile	085/27.44.64
Service social	085/27.44.62
Service guidance budget	085/27.44.64
Consultations ONE	085/27.44.69
Les canailloux (crèche)	085/27.44.68
Responsable de la crèche	085/27.44.63
Candidat réfugié politique	085/27.44.62
Service énergie	085/27.44.65

Vos Élus à votre service

NANDRIN Joseph 085/51.94.95
Bourgmestre.
j.nandrin@nandrin.be

LEMMENS Michel 085/51.35.91
Finances, travaux publics, personnel, eau, eaux usées et déchets.
michel.lemmens@nandrin.be

VAESSEN Sophie 085/51.94.95
Famille, jeunesse, participation, santé, mobilité et agriculture.
sophie.vaessen@nandrin.be

RAMELOT Benoît 085/51.94.95
Classes moyennes, commerce, économie, PME, culture, sports, infrastructures sportives, loisirs et tourisme.
benoit.ramelot@nandrin.be

POLLAIN Daniel 0473/71.39.56
Enseignement, urbanisme, aménagement du territoire, écologie, environnement, logement, relations publiques, communication.
daniel.pollain@nandrin.be

MOTTET Guy 0477/99.04.64
Président du CPAS de Nandrin
En charge de l'accueil extrascolaire et des aînés.
guy.mottet@nandrin.be

L'administration communale vous accueille

**Du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 heures
Le mercredi de 13h30 à 15h30
Le jeudi de 18 heures à 20 heures
Tous les jours au 085/51.94.90**

Fermetures

* Lundi	23/07/2012
Mercredi	15/08/2012
Jeudi	27/09/2012
Jeudi	1/11/2012
* Vendredi	2/11/2012
Jeudi	15/11/2012
* Vendredi	16/11/2012
Mardi	25/12/2012
Mercredi	26/12/2012

*** Pour ces jours, et en cas d'urgence « déclaration de décès » uniquement, veuillez prendre contact avec la permanence de 9h. à 12h. au 085/51.94.76**



État civil

Naissances

MENGAL Zola	16/03/2012
MACAR Marie	23/03/2012
DUMONT Justin	17/04/2012
LION Simon	19/04/2012
FERON Adèle	29/04/2012
GUSTIN Aloïs	21/04/2012
GOENS Marius	03/05/2012
DETILLOUX Laly	15/05/2012

Mariages

BERNARD Philippe & CLOUX Marie Paule	24/03/2012
ASSELBORN Laurent & GROSJEAN Caroline	09/06/2012

Décès

DELVEAUX Gilbert	03/09/1948 01/02/2012
BOUVIER Camille	14/03/1933 06/02/2012
PACQUÉ Jeanne de Chantal	21/04/1953 25/02/2012
LORIA Lina	09/05/1956 29/02/2012
GRAULS Florentine	18/11/1917 08/03/2012
HALLEUX Aurélie	30/11/1920 12/03/2012
NOEL René	26/01/1930 12/03/2012
BASTIN Gabrielle	05/02/1922 14/03/2012
DEVILLERS Jeanne	21/12/1924 14/03/2012
RADELET Auguste	29/11/1926 27/03/2012
LISMONT Marcel	27/07/1922 27/03/2012
NADIN Anne-Marie	26/06/1926 24/03/2012
MILEWSKA Genowefa	11/08/1922 07/04/2012
MAMBOUR Bernadette	07/05/1936 10/04/2012
METTLEN Patrick	12/07/1966 12/04/2012
SZLACHTA Monique	04/12/1957 17/04/2012
DE LAMINE DE BEX Charlotte	24/04/1939 19/04/2012
BRAIBANT Marie	03/05/1950 26/04/2012
JARFI Ihsane	06/02/1980 01/05/2012
LEJEUNE Suzanne	11/06/1917 04/05/2012
BIHET Marguerite	15/01/1920 13/05/2012
LURKIN Claude	18/05/1956 23/05/2012

Le mot du Bourgmestre



Chère Concitoyenne,
Cher Concitoyen,

En cette fin de printemps, vous avez constaté que de nombreux chantiers ont été entrepris, sur tout le territoire de notre entité.

Ceux-ci ont été initiés, il y a de nombreux mois, par le Conseil communal.

Plusieurs sont sur le point de se terminer. Je pense à ceux des rues de la Rolée, de la Halète et Saint Donat ainsi qu'à la transformation profonde de l'Administration communale, place O. Musin.

D'autres projets sont en cours. A savoir, les chantiers de rénovation et d'entretien de nombreuses voiries. L'axe Est-Ouest de Nandrin (Gendarmerie, Esneux, Martyrs) sera prochainement doté d'éléments de sécurité routière et il en sera de même pour Halleux, Sabot et Tige Paquette.

Au niveau sportif, le chantier de construction de l'infrastructure du football au Péry a été remis sur les rails. En effet, une nouvelle entreprise a été désignée et œuvre afin de finaliser le bâtiment.

Point de vue logement, nous rendrons très bientôt sa vocation d'habitat à la maison située sur la place Baudouin à Villers-le-Temple. Elle sera donc rénovée intérieurement avec la création de 4 logements et extérieurement, avec le décapage des façades, qui rendra les pierres du pays apparentes.

En ce qui concerne la sécurité aux abords de l'école de Saint-Séverin, l'Administration communale a déposé, auprès du Service Public de Wallonie (SPW), un projet d'aménagements. A ce propos, nous venons d'être officiellement informés que notre dossier était sélectionné.

Que d'activités !

Une fois n'est pas coutume, je tiens à mettre un coup de projecteur vers celles et ceux sans qui notre commune ne serait pas «la Belle du Condroz».

Leurs compétences, la qualité du service et de l'accueil, leur disponibilité sont justement reconnues par tous les Citoyens.

Ces agents communaux accomplissent leurs tâches grâce à vous et, pour vous.

Tous les départements composant notre Administration communale forment une seule et même équipe avec un objectif commun : un service de qualité aux Citoyens.

Je remercie tous les collaborateurs impliqués, de près ou de loin, dans l'organisation de notre Commune :

BALTHAZAR Sandrine, BIANCHET Mireille, BILLEN Roxane, BOUCHAT Virginie, BOUDET Raymond, CALLEBAUT Xavier, CHAPELLE Lindsay, CIRULLI Nathalie, COLLETTE Béatrice, COMMINETTE Jean-Michel, CUSTINE Jean-Louis, DAMOISEAUX Sylvie, DE DECKER Eric, DE MEYER Magali, DEFOIN Joëlle, DELHALLE Jean-Claude, DELVAUX Marie, DESERRANNO Jean-François, DESSERS Philippe, DEVILLE Dominique, DEVILLERS Philippe, DEVOS Isabelle, DEWEZ Marie-Rose, DOZO Anne-Françoise, DRICOT Anne, DUMOULIN Edgard, DUPONT Samuel, EL YAAKOUBI Samir, FLOHIMONT Christophe, FORTIN Guillaume, FOULLIEN Christel, FRICOT Michèle, GERARDY Fabian, GERDAY Dominique, GILHOUSSE Raphaël, GILLARD Marguerite, GIRCKENS Nadine, GLASER Karin, GRIDELET Katty, GODEFROID Arlette, GUIOT Annick, GUNACAN Leman, GURNADE Jocelyne, GURNADE Valérie, GYSE Valérie, GYSE Julien, HACK André, HAUGLUSTAINE Gérald, HAYDON Luc, HAYDON Danielle, HENRARD Aurore, HENRY de FRAHAN Catherine, HUSQUINET Jean-François, JACOT Benjamin, JAMAIGNE Pierre, JAMAR Arnaud, JOIE Isabelle, KREMERS Valérie, KRINGS Willy, LALLEMAND Dominique, LECLERCQ Christiane, LEDOUX Bénédicte, LEMAIRE Fabienne, LEMOS CRUZ Geoffrey, LEONARD Fabienne, LEONET Catherine, LISIN Yvette, LOMBA Eric, LORENZI Nadia, LORQUET Maxime, LOUIS Céline, MARECHAL Alexandra, MARIN Ornella, MASILLON André, MAWET Julie, MELIN Yves, MELON Catherine, MENEGHIN Manuela, MINARI Anaïs, MOREAU Marie-Claire, MOREAU-REULIAUX Anne, MOTTET Yves, MOUREAUX Katelyne, MULKAY Iris, NEYRINCK Béatrice, NOEL Joseph, PANIER Michèle, PIRARD Gaëlle, PIROTTE Julie, POLET Isabelle, POLLINA Giovanni, PONCELET Nadine, PONCELET Fabienne, RAMELOT Etienne, RENWA Caroline, RESIMONT Monique, ROBERT Jacqueline, ROINET Yves, RULOT Mireille, RULOT Myriam, SCARPONE Samuel, SCHEPENS Patricia, SCHRECK Jean-Paul, SERET Joëlle, SGHERZI Michèle, SIMON Léon, SMITS Luc, STUNTZ Jennifer, TERWAGNE Véronique, TOLLET Frédéric, TOUSSAINT Virginie, VANDENSCHRICK Didier, VANDENSCHRICK Catherine, VANESSE Audrey, VANGAMPELAERE Pascale, VELGHE Nadine, WILLIAME Fernand.

D'avance, je vous remercie de bien vouloir m'excuser si j'ai oublié de citer certains d'entre eux.

Il me reste à vous souhaiter que les vacances profitent le plus agréablement à chacun d'entre vous. ◀

Joseph NANDRIN
Votre Bourgmestre.

Bien Vivre Chez Soi

Le Gouvernement wallon a adopté le 29 avril 2010, le plan de lancement d'une plateforme de soutien à l'autonomie à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap, la plateforme « Bien Vivre Chez Soi ».

Le premier axe vient d'aboutir en janvier par la mise en ligne du site internet www.bienvivrechezsoi.be.

Celui-ci comprend :

- Des informations sur les aides techniques et aménagement du domicile ;
- Un inventaire des différents acteurs clés agissant à domicile ;
- Un forum d'échanges ;
- Des actualités et événements.

Ce site est labélisé Anysurfer, ce qui le rend accessible à tous et plus particulièrement aux personnes présentant un handicap.



Sommaire

Mémento téléphonique État civil Infos Citoyens Le mot du Bourgmestre	2 & 3
Garderie en activité DéTECTEURS de fumée	5
École communale	6 & 7
Sports & loisirs	8 à 10
Agenda	11
Environnement et mobilité	14 à 16

Vous cherchez un lieu d'accueil familial et ... professionnel pour les premiers pas de vos bambins ?



Notre maison d'enfants
« **Les CANAILLOUX** »,
les accueille de 7h30' à 18h00',
dans un cadre verdoyant.
Pour un renseignement ou une visite,
contactez le CPAS de Nandrin
au 085/27 44 60

Élections communales 14 octobre 2012

Le 14 octobre prochain, les citoyens ressortissants d'un état membre de l'Union européenne ou ressortissants d'un état tiers à l'Union européenne, pourront participer aux élections communales, moyennant demande d'inscription au registre des électeurs **avant le 31 juillet 2012**.

Quelles conditions faut-il remplir ?

A. Citoyens d'un Etat membre de l'Union européenne

- Etre ressortissant d'un des 26 autres Etats Membres de l'Union Européenne ;
- Etre âgé de 18 ans minimum en date du 14/10/2012 ;
- Etre inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers d'une commune le 1er août 2012 ;
- Jouir, au 14 octobre 2012, de ses droits civils et politiques ;
- Etre inscrit sur la liste des électeurs **au plus tard le 31 juillet 2012**.

B. Citoyens étrangers d'un Etat non membre de l'Union européenne

- Résider en Belgique (et être par un titre de séjour légal l'établissant) de manière ininterrompue depuis 5 ans ;
- Etre inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers d'une commune le 1er août 2012 ;
- Etre âgé de 18 ans minimum en date du 14 octobre 2012 ;
- Jouir, au 14 octobre 2012, de ses droits civils et politiques ;
- Etre inscrit sur la liste des électeurs **au plus tard le 31 juillet 2012**.

Pour s'inscrire :

Se rendre au bureau de population de votre administration communale et compléter le formulaire **avant le 31 juillet 2012**. Vous devrez également signer une déclaration par laquelle vous vous engagez à respecter la Constitution, les lois du peuple belge et la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des Libertés fondamentales.

N.B. Ceux qui se sont inscrits pour les élections communales en 2000 ou 2006 ne doivent plus se réinscrire comme électeur pour les élections de 2012. ◀

Les alcooliques Anonymes

LES ALCOOLIKES ANONYMES sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

www.alcooliquesanonymes.be



Tous les jeudis
Place A. Botty 1/1
4550 Nandrin
!!! nouvelle adresse !!!
à 20h00
078/15.25.56

La publication « Carrefour » trimestriel est le bulletin communal de la Commune de Nandrin, éditée à 2500 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2390 boîtes aux lettres. Bureau de dépôt : Nandrin N° d'agrégation : P401092
Éditeur responsable :
Administration communale de Nandrin.
Place Ovide Musin 1 - 4500 Nandrin

Comité de rédaction :
Joseph Nandrin, Bourgmestre
Daniel Pollain, Échevin
Pierre Jamaigne,
Secrétaire communal
contact :
communication@nandrin.be
Mise en page : olivierhermia@me.com



Tests sirènes

Ces tests auront lieu les 5 juillet et 4 octobre 2012.

À ces dates, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15.

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement

audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet :

www.centredecrise.be

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante :

alerte@ibz.fgov.be
ou **0800-94.133**

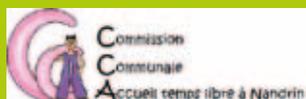
Garderie en activité Été - Nandrin 2012

**Du lundi 20 au vendredi
24 août**
(de 2,5 à 12 ans)

« Je joue, j'ai joué, je
jouerai... »

Activités centrées sur la découverte de soi au travers du jeu : seul, à deux, trois et en coopération Promenades « vertes » et cuisine, Château gonflable

- Ages : 2.5 à 12 ans
- Prix : 50€/semaine - 40€ le 2^e enfant, gratuité le 3^e enfant
- Lieu : Espace des Templiers
rue J. Pierco 4 - 4550 Villers-le-Temple
- Garderie : 7h30-9h00 et 16h00-17h30
- Activités : 9h00-12h00 et 13h-16h00



Du lundi 27 au vendredi 31 août

Découvertes des associations sportives et culturelles de l'entité de Nandrin

- Activités : 2,5 - 6 ans : sport de ballon, de raquettes, sport de mouvements
- Activités : 7 - 12 ans : diverses activités sportives et culturelles dans les Associations
- Prix : 50 € /semaine - 40 € le 2^e enfant, gratuité pour le 3^e enfant
- Garderies : 7h30-9h00 et 16h00-17h30
- Activités : 9h00-12h00 et 13h-16h00

ATTENTION ! : PLACES LIMITEES

Procédure d'inscription

- Inscription obligatoire avant le stage au 0474/760 544 du lundi au vendredi entre 9h et 12h
- Le paiement bancaire qui valide l'inscription, au plus tard 15 jours avant le stage sur le compte de l'Administration communale : ING 340-0312112-04

Une initiative de l'Accueil Temps libre de Nandrin en partenariat avec l'Echevinat des Sports, les deux réseaux d'écoles de l'entité, le soutien de l'Administration communale de Nandrin, du Centre Public d'Action Sociale, de la Communauté Française et de l'ADEPS.

Erratum

Mérite sportif 2011

Dans notre précédent numéro, une erreur s'était glissée concernant les noms des lauréats du mérite sportif. Voici l'article qu'il fallait lire :



C'est dans la salle La Nandrinoise, que furent remis les trophées du mérite sportif, trois lauréats, deux équipes du Tennis de Table Club Nandrin : l'une pour sa montée de 1^{re} nationale en division d'honneur et l'autre pour sa montée de 3^eme en 2^eme provinciales ; ainsi que Monsieur André TASSET, représenté par son épouse, pour l'ensemble de sa carrière dans le tir sportif.

Quand avez-vous testé votre détecteur de fumée la dernière fois ?

Un détecteur de fumée qui fonctionne correctement peut vous sauver la vie en cas d'incendie. Pour vous assurer que votre détecteur de fumée fonctionne bien, il est essentiel de le contrôler et de le tester régulièrement. En effet, un détecteur de fumée en bon état de marche doublera vos chances de survivre à un incendie !

5 règles pour une sécurité maximale

1. Testez votre détecteur de fumée régulièrement.

Pour ce faire, appuyez sur le bouton de test pendant quelques secondes. Si l'alarme ne retentit pas, vérifiez que la pile est correctement placée et remplacez-la si elle est plate.

2. Remplacez les piles chaque année.

De nombreux détecteurs de fumée fonctionnent sur piles et celles-ci finissent par s'user. Or, il est difficile de connaître la durée de vie des piles. C'est pourquoi il importe de tester votre détecteur de fumée tous les mois. Nous vous conseillons d'ailleurs de remplacer les piles une fois par an. Choisissez un moment fixe, p.ex. le passage de l'heure d'hiver à l'heure d'été.

Si, dans l'intervalle, une pile a besoin d'être remplacée, le détecteur émettra de temps à autre un petit signal et ce, pendant maximum 30 jours. Vous saurez dès lors qu'il est grand temps de remplacer la pile.

Bien entendu, ces consignes ne s'appliquent pas aux détecteurs avec pile incorporée. En effet, lorsque la pile est plate, c'est tout le détecteur de fumée qui doit être remplacé.

3. Nettoyez régulièrement votre détecteur de fumée.

La poussière et la saleté risquent de nuire au bon fonctionnement du détecteur de fumée. Dépoussiérez donc régulièrement votre détecteur à l'aide d'un chiffon ou de l'aspirateur. Si nécessaire, vous pouvez également utiliser un chiffon légèrement humide.

4. N'oubliez pas la date d'expiration

Un détecteur de fumée dure maximum 10 ans. Ensuite, il faut le remplacer. En achetant un détecteur de fumée, vérifiez que la date de fabrication et/ou de remplacement sont mentionnées. Si ce n'est pas le cas, inscrivez la date d'achat à l'aide d'un marqueur sur le dessous de votre détecteur. Ainsi, vous saurez environ quand le détecteur doit être remplacé. Par ailleurs, chaque fois que vous remplacerez la pile du détecteur, profitez-en pour vérifier cette date.

5. Ne peignez jamais votre détecteur de fumée.

Même si ce n'est pas le plus bel objet de votre habitation, n'essayez pas de dissimuler votre détecteur p.ex. en le peignant dans la même couleur que le plafond. Comme la saleté et la poussière, une couche de peinture peut aussi entraver le bon fonctionnement d'un détecteur de fumée.

Pour plus d'infos sur les détecteurs de fumée : www.nejouezpasaveclefeu.be



École communale de Nandrin

Classes de neige, le grand départ pour 18 Nandrinois

C'est le cœur un peu serré que les 18 élèves de sixième année de l'école communale de Nandrin prennent place dans le car qui les emmène vers la station de ski de Chiesa di Valmalenco en Italie. Ils y séjourneront du 21 au 30 mars pour vivre leurs classes de neige, point d'orgue d'une scolarité qui aura mis l'accent sur le dépaysement.

« Nous proposons à chaque classe une sortie annuelle, précise Y Melin, le directeur. C'est ainsi que nos élèves de première année passent une nuit magique dans la sphère des enfants à l'Atomium, les élèves de deuxième sont revenus ce midi d'un stage d'art à Ovifat dans le cadre du projet d'établissement, les 5es partent lundi en train pour une semaine de découverte de Bruxelles puis les 4es partiront en mai prochain en Bretagne pour un séjour classes de mer, du fait sur mesure puisque nous avons tout planifié en interne pour ce déplacement ; quant aux 3es, ils ont vécu une semaine de classes vertes à Wellin en février dernier. C'est un boulot considérable mais qui en vaut vraiment la peine, nos élèves reviennent enrichis de toutes ces expériences sans oublier l'aspect social, ces séjours permettant aux plus petits de prendre leur envol et cimentant la cohésion des groupes classes ».

Le programme établi pour les élèves de 6e est axé principalement sur la découverte ou le perfectionnement du ski : en plus des leçons techniques, les enfants sont encadrés par les moniteurs de l'école de ski italienne lors de sorties supplémentaires pendant lesquelles ils peuvent asseoir leurs apprentissages.

Une balade en raquettes est également prévue ainsi qu'une après-midi luge et une journée de découverte de la montagne avec des guides.

Les soirées ne sont pas oubliées puisque les petits Nandrinois pourront goûter aux joies d'une véritable pizza du cru ainsi qu'une soirée contes et légendes de la montagne.

Pour ce dernier départ de leur scolarité primaire, les enfants sont encadrés par leur titulaire, Madame Marin et par le professeur de gymnastique, Monsieur Custine dont on ne compte plus les participations à ces classes de neige. ◀

Classes de mer à Cancale



Du 20 au 25 mai, pour la cinquième année consécutive, les élèves de quatrième

année des deux implantations (Villers-le-Temple et Saint-Séverin) ont pris la direction de Cancale pour une semaine de découverte du littoral breton.

Les 22 élèves et leurs accompagnateurs logent cette année encore à l'auberge de jeunesse de Cancale, une superbe demeure avec vue sur mer.

Les activités programmées sur place faisaient la part belle au milieu marin et au thème des corsaires : visite de la cité corsaire de Saint-Malo et de la « demeure du corsaire », le Mont Saint-Michel et son abbaye, la ferme marine de Cancale pour une plongée dans la culture des huîtres, une après-midi d'initiation à la voile à Saint-Suliac et une journée complète de découverte de la faune et de la flore de la baie du Mont Saint-Michel.

Cette année encore, les élèves et leurs professeurs ont eu la chance d'avoir pour guide, photographe et coordinatrice sur place, Elisabeth Le Pape, adjointe au Maire de Saint-Père-Marc-en-Poulet.

Outre ce programme tant pédagogique que récréatif, ce voyage aura été aussi, pour chacun, un apprentissage de la vie en communauté dans le respect de l'autre, de ses différences et des règles établies, mais aussi de partage de moments de convivialité et d'entraide, autant de valeurs développées dans le projet de l'école. ▶



Impressions des classes de ville



J'ai très bien aimé la RTBF parce que j'ai vu les studios de Studio 1 la tribune, le plateau de « On n'est pas des pigeons » et, en plus, on a aperçu les personnes de « The voice ».

J'ai apprécié le Parlement parce que j'y ai vu la Chambre et le Sénat.

J'ai aimé le musée Magritte parce que j'ai vu de très belles peintures.

J'ai adoré le jeu sur la Grand Place parce qu'on devait répondre à des questions.

J'ai apprécié les fresques murales parce que c'était très beau avec beaucoup de couleurs.

J'ai adoré l'Atomium : on avait une vue superbe sur Bruxelles.

J'ai apprécié le musée de l'Afrique centrale où on a vu beaucoup de gros poissons et des animaux empaillés.

Loris Demartean 5e année ▶

Villa Pila

Avec les élèves de 4e année, nous sommes partis à Tienen (Tirlemont) pour voir une usine de tri des piles.

Je vais vous expliquer comment s'est déroulée notre journée à l'usine.

Après notre voyage d'une heure en car, on a été accueillis par Claude, notre guide. Ensuite, on a mangé notre collation puis nous sommes allés dans la salle de projection faire des petites expériences.

Après, nous sommes allés voir le mur des piles et l'usine de tri. Ensuite, nous avons mangé et avons reçu une boisson, un pin's et des biscuits. L'après-midi s'est terminée par un film et un quizz.

J'ai passé une très belle journée à l'usine Bebat et je pense que mes copines aussi.

Gaëlle Lion, 3e année

Plaines de Nandrin



Les héros de BD s'invitent à Nandrin.

Du 16 juillet au 27 juillet 2012.

Âge de 2,5 à 6 ans

Prix : 50€ / 2 semaines - 30€ pour le deuxième enfant - 10€ pour le troisième enfant et gratuité pour le quatrième.

Garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h.

Activités de 9h à 16h.

Lieux:

de 2,5 à 7 ans

École St. Martin à Nandrin

de 8 à 16 ans

École communale de St. Séverin

Vous trouverez toutes les formalités d'inscription sur le site Internet de la commune de Nandrin : www.nandrin.be

Renseignements :

Sophie Vaessen, Échevine de la jeunesse
sophie.vaessen@nandrin.be
085/51.94.88

Les inscriptions à l'école communale de Nandrin

Les enseignants de l'école communale seront à votre disposition, de 17 à 19 heures, pour les inscriptions selon l'horaire ci-dessous :

	Villers-le-Temple	Saint-Séverin
lundi 2 juillet	Marie-Anne Delvaux	Iris Mulkay
mardi 3 juillet	Maggy Gillard	Catherine Léonet
mercredi 4 juillet	Yves Mottet	Isabelle Polet
mercredi 29 août	Catherine Vandenschrick Yvette Lisin	Valérie Kremers Nathalie Cirulli
jeudi 30 août	Patricia Schepens	Alexandra Maréchal
vendredi 31 août	Fabienne Lemaire Etienne Ramelot	Catherine Mélon Nadine Velghe

Deux implantations au coeur des villages

VILLERS-LE-TEMPLE
Rue Joseph Pierco, 2
4550 Nandrin
085/51.12.33

SAINT-SÉVERIN
Rue d'Engihoul, 11
4550 Nandrin
04/371.41.35

En dehors de ces permanences, nous restons à votre disposition sur simple rendez-vous au 085/511.233

Ecole communale de Nandrin - Enseignement fondamental
Direction et secrétariat : 2, rue J. Pierco - 4550 Nandrin - ecole@nandrin.be



Job étudiant... 1,2,3... Go !

Trouver un job étudiant demande parfois de multiplier les démarches ! Les pistes sont nombreuses, en voici quelques unes...

• Parler de sa recherche à ses amis, parents, voisins. Le bouche à oreille est un moyen efficace de trouver un travail. De nombreux employeurs préfèrent engager des jeunes qu'ils connaissent directement ou indirectement.

• Répertoire tous les services qui se trouvent autour de soi : grandes surfaces, cantines d'hôpitaux, maisons de repos, stations essence, pépiniéristes ... Tu peux, dès lors, contacter directement les employeurs, que ce soit par téléphone, courrier ou encore en te rendant sur place. Si tu envoies ta candidature par courrier, n'oublie pas de joindre ton curriculum vitae.

• Consulter les services jobs : organisés par les Ecoles Supérieures, les Universités, les associations pour jeunes, ils mettent à disposition une série d'annonces d'emploi de leur réseau professionnel.

• Lire les annonces dans les journaux ou les « toutes-boîtes » sont aussi un vecteur pour décrocher un job. Cependant, il est important de rester attentif aux arnaques, aux offres qui donnent accès rapidement à des emplois faciles et bien payés.

• S'inscrire dans des agences intérim : un certain nombre d'enseignes y font appel pour recruter leur personnel. Il suffit généralement de se rendre dans l'une d'entre elles afin de compléter un formulaire de demande ou encore de s'inscrire via leur site.

• Surfer : Internet donne accès à des offres d'emploi pour les étudiants. Les sites sont nombreux, retenons le site du FOREM www.forem.be ou www.jobstoday.com

• Travailler à l'étranger : certains emplois à l'étranger sont ouverts aux étudiants et permettront de découvrir de nouveaux horizons, de nouvelles cultures : vendanges, animation en club de vacances ... www.travail-saisonnier.com, www.jobtrotter.com peuvent aider dans la recherche d'un job à l'étranger.

Un article proposé par INFOR JEUNES asbl
Quai Dautrebande 7 HUY
tél. 085/21.57.71
e-mail : huy@inforjeunes.be



Sports & loisirs à Nandrin!

Aïkido

Club « La Spirale »
(à partir de 7 ans)
DOJO : Budo-Ryu
Fond de Bêche, 19 - 4550 Nandrin
Enfants (dès 7 ans)
MARDI: 18h00-19h00 ; JEUDI: 17h30-18h30
Adultes (dès 14 ans)
MARDI: 18h00-20h00 ; JEUDI: 17h30-19h30

Contact :
Jacques MAINIL 0472/23.55.92
Courriel : Christiane DUCHESNES
cduchesnes@hotmail.com
Site internet : <http://www.budoryu.net>

Badminton

de type récréatif pour séniors.
Horaires : tous les lundis, mercredis et vendredis de 12h30 à 13h45.

Contact :
VAN HEDE Juan
10, rue de la chapelle - 4550 NANDRIN
085/51.20.54 GSM : 0474/34.99.80

Cyclo Conduze Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18 h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14 h pour les deux groupes(+/-70 km),le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact :
04/336.04.38
charlesuze@skynet.be
086/34.42.07
g.tirtiaux@skynet.be

Danse, Football, Natation

(à partir de 4 ans)
ASBL FAMILLE SPORT ET CULTURE
Sous le patronage de la Ligue des Familles
Contact :
0497/79.00.37
nodu@hotmail.com



Gym

Enfants de 3 à 4.5 ans

- (2.5 ans si essais positifs)
- Psychomotricité et, gymnastique de base adresse, audace, expression, rythme...
 - construction d'un schéma corporel tonique,
 - coordination dynamique générale, jeux associatifs ...

Le mercredi de 16h45 à 17h45

Enfants de 5 à 8 ans

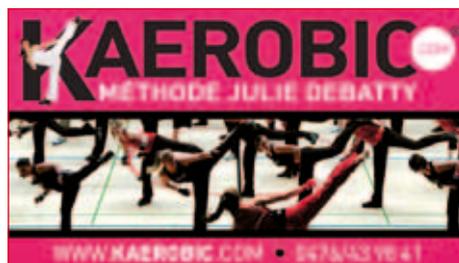
- Gymnastique de base, gymnastique sportive
- Stimulation dynamique du schéma corporel, renforcement de la musculature et de la posture
- Gestion de l'endurance, de la souplesse, ...

Le mercredi de 17h45 à 18h45

Contact :
085/51.14.95 - 0495/16.93.88
Vincenthenquet93@hotmail.com

KAEROBIC

Le Kaérobic est un mélange de karaté et d'aérobic pour développer souplesse, condition physique et musculature, le tout dans une ambiance ludique et en musique.



Les cours de Kaérobic sont réservés à un public exclusivement féminin âgé de 12 à 65 ans. Pas besoin de pré-requis, les cours sont tous niveaux et chacune fait à son rythme et selon ses capacités.

Kaérobic à Nandrin et Villers-Le-Temple :

Nandrin
Salle Budo Ryu
19, Rue Fond de Bêche à 4550 Nandrin
Horaire :
Lundis 20h - 21h15

Villers-Le-Temple
Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Horaire :
Mercredis 20h - 21h15

Abonnements :
Par an, par trimestre, par carte de 10 leçons.

Infos et inscriptions :
Inscription préalable vivement conseillée.
www.kaerobic.com
0476/43.98.41
info@kaerobic.com



Kick Power Training

Vous recherchez un sport complet qui vous permet de vous défouler, de vous remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress, nous pouvons vous apporter cela au Kick Power Training.
Un travail cardiovasculaire qui vous permet de retrouver votre condition physique. Grâce aux combinaisons de mouvements associés aux Arts Martiaux et au Fitness. Travail aérobic à votre propre rythme sans aucun contact, les séances se terminent par une série d'abdos fessiers et vous permet de réaliser vos objectifs. Les cours débutent dès 12 ans, il n'y a pas d'âge limite.

Une équipe de professionnels s'occupe de vous et vous permet d'arriver à la hauteur de vos ambitions.
Le Dragon Team donne des cours de Kick Power Training, Zumba Fitness et Karaté, 30 années d'expérience ça compte.

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
Abdos, fessiers, cardio
0476/94.37.01



Rester en Forme

L'activité physique à partir de 40, 50 ans et après 60 ans stimule notre qualité de vie : nous restons en meilleure santé, ressentons plus de bien-être tant physique que mental et nous gardons de la vitalité chaque jour.
Rester en Forme propose des séances d'activités physiques ou sportives
- adaptées à votre niveau
- encadrées par un professionnel attentif
- dans une ambiance décontractée, en journée et en avant soirée !

Goûtez au plaisir du mouvement ... Venez nous rejoindre à Nandrin !
le vendredi 14h00 : marche nordique
le jeudi 15h45 : étirements et souplesse
le lundi 9h30 : gym douce et posturale
le lundi 11h00 : badminton

Ensemble, bougeons pour rester en forme !

Contact :
www.resterenforme.be
Olivier HENRY 0486 / 80.67.64

Arts du cirque

À vos costumes ! Futurs clowns, jongleurs, ou encore dompteurs de fauves, ...



Le Cirque fait son retour à Nandrin !

Cette année encore, les enfants peuvent s'adonner aux plaisirs du Cirque : jonglerie, équilibre, acrobatie, théâtre,... Joie, Partage, Créativité, Habilité,...

Mathieu et Maxime donnent les cours chaque mercredi (de 13h45' à 15h00' pour les 8-12 ans et de 15h15' à 16h30' pour les 4-7 ans).

Contact :
www.ducirque.be
0485/83.07.03



BUDO-RYU

Activités:

JU JUTSU
à partir de 12 ans
le vendredi de 19h30
à 21h

TAI CHI CHUAN
le vendredi de 18h30

à 19h30
dojo : fond de bêche, 19
NANDRIN
contact : Christian LONDOT 085512291
& 0476354049 contact@budoryu.net
www.budoryu.net



Le club de céramique de Villers-le-Temple (depuis 1979)

Où : Bâtiment communal, Place Baudouin 1er n°1

Quand : Tous les mercredis de l'année de 19h30 à 22h30

Activités : Les techniques de base du travail de la terre et le tournage, terre sigillée, émailage, etc.

Cuissons au four électrique, four à gaz pour le raku, raku nu, terre sigillée, four papier, etc.

Contact : Huguette LACKMAN, Place Baudouin 1er n°7 à Villers-le-Temple - 085/511 399 ou 0495/497 239



Ateliers Arts au Village



Art au Village, atelier de peinture, dessin, aquarelle, pastel.

Le vendredi
de 18 h 45 à 21 h 30

Saint-Séverin, salle communale, rue Engihoul
Places limitées.

Venez rejoindre une équipe sympa

Renseignements, Yvette tél : 04.371.55.11
après 17 heures

e-mail : ettevygy@base.be

Visitez notre blog :
<http://artauvillage.skynetblogs.be/>

Avec l'aide et le soutien de l'administration communale de Nandrin

Les ateliers d'Arts Plastiques invitent

Toute personne âgée de plus de 14 ans, et désireuse de s'initier ou de se perfectionner au dessin ou à la peinture artisanale, peut se joindre à nous dans une ambiance très conviviale, et passer quelques heures agréables, avec deux professeurs diplômés et très expérimentés, tous les samedis après-midi de l'année scolaire, de 14 à 17 heures, dans les locaux de l'ancienne école communale, près de la bibliothèque.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à Mme Blavier - Giet au 085/51 11 57 ou à M. Locht au 085/51 35 46

Musée de la Vie Rurale Condruze

«Fondation Christian Blavier»

A l'occasion des Journées du Patrimoine 2012, le musée de la Vie Rurale Condruze « Fondation Christian Blavier » ouvrira ses portes le **dimanche 9 septembre 2012, de 13 à 19 heures** (Rue du Presbytère n°2 à 4550 Nandrin).

En exclusivité :

Nouveaux thèmes commentés & Projection de DVD

La société horticole de Nandrin

est à votre disposition pour répondre à vos questions concernant votre jardin, vos arbres fruitiers, vos parterres de fleurs.

Elle organise des conférences qui se donnent à l'école Saint-Martin rue Rolée.

Contact : Yvon LECERF El Rowe 25A
4550 Nandrin
04 3712829 - 0472 339775
lecerfyvon@skynet.be
yvonlecerf@gmail.com

21/09 M. FERRIERE : A déterminer
19/10 M. BRASSEUR : Questions - réponses
16/11 M. SANSDRAP : Comment améliorer la productivité tant au potager que dans nos parterres.
11/12 Goûter de Saint-Nicolas





Académie provinciale des Sports

Dès la rentrée scolaire (octobre 2012), l'Académie provinciale des Sports ouvrira ses portes dans la Région du 'Condroz' (Marchin, Modave, Nandrin, Neupré et Tintlot). Avec la collaboration des autorités locales de ces 5 communes participantes, ce projet au concept unique a pour objectif de susciter, chez les enfants de 4 à 11 ans, l'envie de découvrir différentes disciplines sportives de manière ludique et sans esprit de compétition. En effet, les enfants auront la possibilité de pratiquer 3 sports parmi les activités suivantes :

Badminton, Judo, Basket, activités corporelles et motrices de base (psychomotricité), danse, vélo, tennis, tennis de table, escalade, arts martiaux, équitation,...

Le prix est de 30€ tout compris pour 24 séances :

- 8 séances d'1 sport d'octobre à décembre 2012
- 8 séances d'1 sport de janvier 2013 à mars 2013
- 8 séances d'1 sport de mars 2013 à juin 2013

Dispensées par des moniteurs qualifiés, les séances seront proposées directement après l'école (16h-18h) et le programme de ces dernières sera adapté en fonction des capacités de chaque enfant. Ainsi, en évoluant au rythme de l'enfant, cela permettra d'éviter le décrochage sportif.

Renseignements et inscriptions :

Service des Sports de la Province de Liège
04/237.91.35

arnaud.charlier@provincedeliege.be
www.plgsports.be

!!! Nombre de places limité !!!

École Saint Martin

4, rue de la Rolée - 4550 NANDRIN
Tél. : 085/51.21.28 Fax : 085/51.13.51
saintmartin.nandrin@skynet.be

Direction : J.-C. WILMES (privé: 085/51.29.15)



NOUS PROPOSONS A VOS ENFANTS :

- Classe d'accueil réservée aux enfants de 2,5 ans : transition idéale entre la crèche et la 1ère maternelle.
- Garderie gratuite à partir de 7h et jusqu'à 18h30.
- Infrastructure importante et confortable. Plaine de jeux et de sports.
- Ambiance chaleureuse. Enseignement de qualité. Pédagogie favorisant des apprentissages efficaces. Discipline concertée.
- Rencontres fréquentes et collaboration avec les parents.
- Nombreux projets : classes vertes, de ferme, de mer et de neige - parrainage

entre classes - ouverture vers le monde - projet européen Comenius sur l'importance de l'eau - respect de l'environnement et de la santé - activités sportives, culturelles et musicales variées - chorale d'enfants - multiples sorties pédagogiques ...

- Importance des apprentissages de base. Méthode de lecture gestuelle en 1ère année.
- Cours de langues au choix (anglais ou néerlandais).
- Respect de la liberté de foi de chacun.
- Message évangélique favorisant l'entraide, l'amitié, l'écoute et le respect des différences.

Notre site internet à visiter absolument
www.saintmartinnandrin.be

Nous sommes à votre disposition pour vous présenter notre école, ses activités, ses projets et les valeurs que nous privilégions.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Pensez-y ! Inscrire son enfant dans une école de sa région l'aide à s'intégrer dans son milieu!

Centre d'esthétique et d'amincissement.

- Epilation définitive : laser diode light sheer
- Solarium
- Centre Quality Label Power Plate
- VIP CHROMO System
- Nouveau DEBUSSY : lampes de 100 watts : 2x plus efficaces

MARIA GALLAND
MG

80, Rue de la Croix-André • 4550 Nandrin
Tél. 04 371 28 36 • www.pointbeaute.com • Gsm 0476 98 53 13

Agenda

Juillet	
2	TSA à Villers-le-Temple
5	Bibliobus
7	8 & 9 fête à Saint-Séverin
8	Championnat FCWB - RSCC Nandrin à Villers-le-Temple (Espace des Templiers)
9	Bibliobus
16	au 27 stages AC Nandrin à Saint-Séverin
19	Bibliobus
21	Fermeture recyparcs
22	Manifestations patriotiques à Villers-le-Temple
23	Fermeture de l'Administration communale - Bibliobus
27	& 28 Fête Villers-le-Temple
30	Dépistage mobile - Place Ovide Musin de 9h à 13h
31	Dépistage mobile - Place Ovide Musin de 9h à 12h, de 13h à 17h30, de 18h à 20h
Août	
1	Dépistage mobile - Place Ovide Musin de 9h à 12h, de 13h à 17h30, de 18h à 20h
2	Dépistage mobile - Rue de la Commanderie (près du Monument) de 9h à 12h, de 13h à 17h30, de 18h à 20h
2	Bibliobus
13	Bibliobus
15	Fermeture de l'Administration communale (Assomption) - Fermeture recyparcs
16	Bibliobus
25	Dîner des pensionnés de Villers-le-Temple à la salle de Saint-Séverin
27	Bibliobus
Septembre	
6	Bibliobus
8	& 9 Journées du Patrimoine
10	Bibliobus
15	& 16 Manche Coude à Coude
16	Fête de la Wallonie
20	Bibliobus
24	Bibliobus
21	Bibliobus (voir p.4)
27	Fermeture de l'Administration communale (Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles)

Cancer du sein - Prévention -



Le service de dépistage mobile de la Province de Liège sera dans notre commune du 30 juillet au 2 août avec le Mammobile.

Celui-ci propose aux femmes dès 40 ans un dépistage **gratuit** du cancer du sein. Chaque année, 9000 femmes sont touchées par le cancer du sein, ce dernier est le cancer féminin le plus fréquent. Si vous êtes sensibilisée, rendez-vous à :

Nandrin - Place Ovide Musin

Lundi 30 juillet de 9h00 à 13h00.

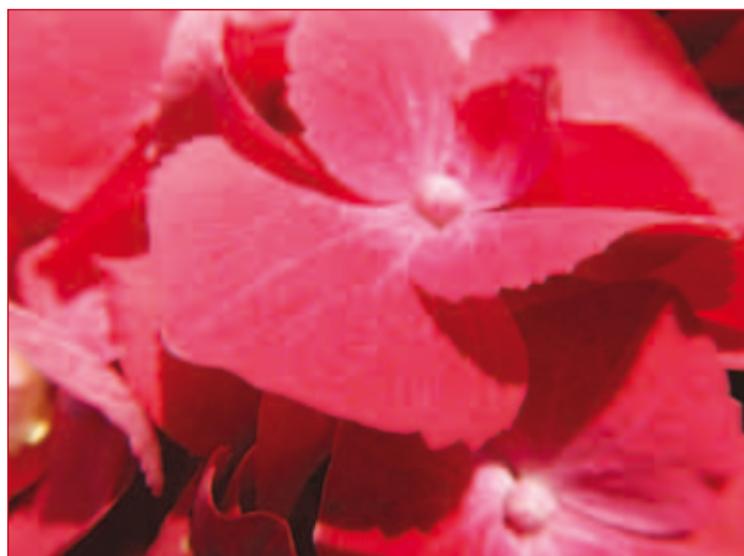
Mardi 31 juillet de 9h00 à 12h00, 13h00 à 17h30, 18h00 à 20h00.

Mercredi 1^{er} août de 9h00 à 12h00, 13h00 à 17h30, 18h00 à 20h00.

Villers-Le-Temple - rue de la Commanderie

Jedi 2 août de 9h00 à 12h00, 13h00 à 17h30, 18h00 à 20h00.

**Rendez-vous obligatoire
au 04/237.94.84**



Des jardins privés s'ouvrent pour le plaisir de tous !

Colette et Hugues DEGAND

Jardin d'Héléna

Au coeur d'un joli village, le jardin de 65 ares a été conçu autour d'une construction moderne. De nombreux arbustes offrent une palette de couleurs variant au rythme des saisons. Le jardin intègre également rosiers, pivoines, asters et autres vivaces. Verger et vaste potager.

Parc de la Gotte 59 à Nandrin
www.lejardindhelena.be
rue du Pont de Chessaine, 16 à Nandrin
04/ 371 27 52
Ouvert de 13h à 18h
les weekends du 10 juin au 30 juillet 2012.

8-9 septembre de 10 à 18 heures

au profit de l'asbl « Enfants d'un même Père »

prix d'entrée 3€
www.jardinsenpaysdeliege.be



ACCUEIL PETITE ENFANCE

LES ARSOUILLES

Annick Marchanf - rue de la Gendarmerie, 64
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.38.00
Nathalie Vincent - rue de la Tourette, 14 - 4550
Villers-le-Temple - gsm : 0497.84.64.79.

ACCEUILLANTES CONVENTIONNEES

Garderie des tout-petits : Nandrin - Villers-le-
Temple - Saint-Séverin - Fraineux
M. Dardenne 085.51.26.07
N. Hansenne 085.51.10.12
C. Rulot 085.51.18.58 - F. France 085.51.26.42

AGENCE de VOYAGE

SERVICE VOYAGES

Brasseur Eve
route du Condroz, 204/2 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.31.72.43 - www.servicevoyages.be
eve.nandrin@servicevoyages.be

ANIMAUX

MOULIN BURETTE

rue de Dinant, 11 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.23.14 - Fax : 085.51.27.51
info@burette.be - www.burette.be

BANQUES - ASSURANCES

EMILE JACQUES

Assureur Conseil - route du Condroz, 109
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.30.50
Fax: 085.51.30.67 - ejacques@emilejacques.be

ING - Bureau Bernard Laffut sprl

place Ovide Musin, 13 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.14.50 Fax : 085.51.19.32
laffut.nandrin@ing.be

CBC - Serge Stevart

route du Condroz, 21 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.97.70 Fax : 085.51.97.79
serge-stevart@cbc.be

CENTEA Dynamique Finances

rue de Dinant, 8 - 4550 NANDRIN
Tél: 085.84.69.49 Fax: 085.84.69.15
nandrin@centea.lu

CREDIT AGRICOLE

Micheline Devaux - route du Condroz, 105
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.15.53 Fax:
085.51.26.38 - bureau.devaux@portima.be

BNP PARIBAS FORTIS

Licata Gaetano - rue de Nandrin, 1
4550 NANDRIN - Tél: 085.71.04.90
Fax : 02.228.18.80 - nandrin@fortis.com

BATIMENT

ETS DEC SOL

- Francis Dupont
rue du petit Fraineux, 17
4550 NANDRIN FRAINEUX
Tél / Fax : 04.371.90.13 - dec.sol@skynet.be

JP&F BATI sprl

- Jean-Paul Schouteden
rue de Clémodeau, 41 - 4550 Villers-le-Temple
Tél / Fax : 085.61.34.71 - www.jpfbati.be
schouteden@hotmail.com - GSM : 0475.69.05.79

BOISSONS - DRINK - LIVRAISON LOCATION CHAPITEAUX & CHATEAUX GONFLABLES

MAX BOISSONS

Carrefour Devillers, 6 - 4560 Clavier
Tél : 086.21.85.11 - info@maxboissons.be
GSM : 0479.53.84.83

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

BOUCHERIE DEFGNEE

Raphael Defgnee - Rue Godinasse, 2
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.13.67
Fax: 04.383.78.01 - raphaeldefgnee@skynet.be

BOUCHERIE SAUVAGE

J-F. Sauvage - route du Condroz, 304
4550 NANDRIN - Tél : 04.371.44.44
boucherie.sauvage@gmail.com

BOULANGERIE

BOULANGERIE CROSSET

Le Cannele sprl - route du Condroz, 131/1
4550 Nandrin Fraineux - Tél: 085.51.25.10
www.boulangerie-crosset.be

COIFFURE

COCOON COIFF

- Gach Viviane
rue de la Tourette, 38 - 4550 Villers-le-Temple
Gsm: 0486.34.21.09 Fermer le dimanche & mardi

COUPE & COULEUR

Nathalie Moisse - route du Condroz, 113
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.24.88

MARC & YVES PIRLOT

Coiffure Hommes - Route du Condroz, 231
4550 NANDRIN - Tél : 085.82.85.10
Gsm 0475.84.65.95

NUANCE COIFFURE

route du Condroz 131/3 - 4550 NANDRIN
Tél. 085/31.10.25 - www.nuancescoiffure.be -
nuancescoiffure@skynet.be

CUISINE

RAYGEO sprl

- G. Gerday
route du Condroz, 308 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.06.09 - Fax : 04.372.14.11 -
raygeocuisine@skynet.be

CADEAUX DECORATION

LA CACHOTTIERE

Brigitte Wiame - route
du Condroz, 131/2 - 4550 NANDRIN
Tél: 085/51.19.63 - lacachottiere@hotmail.be

LA TABLE ETC...

Rosella Faseli
route du Condroz, 310 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.15.72 - www.latableetc.be
info@latableetc.be

CERTIFICATEUR PEB

BRUXENTRA s.a.

- Philippe POLET
Audits énergétiques - Certif. PEB des bâtiments
rue Sur les Communes, 31
4550 Villers-le-Temple - Gsm 0473.30.58.09
Fax: 085.511.217 - philippe@phpolet.com

DISCOTHEQUE

MONASTERE DANCING

Tony Disciascio - route du Condroz, 245
4550 NANDRIN - Tél : 04.371.30.87
www.monastere.be - info@monastere.be

DROGUERIE

MAISON PIVOT-BADOUX

rue de Dinant, 13 - 4550 Nandrin
Tél/Fax: 085.51.12.09

ELECTGROMENAGER

ETS DECHAMPS & FILS

rue de Dinant, 22 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax: 085.51.11.79 - ets.dechamps@skynet.be

ENTRETIEN ESPACE VERT

PASSION JARDIN

- Olivier LEDOCK
Abris de jardins, car-ports, garages - Jardins rue
de la Chapelle, 23 - 4550 NANDRIN
Tel. 0476.43.04.84 - passionjardin@gmx.com -
www.passionjardin-abris.be

PASTURE Sébastien

Place Ovide Musin 13/2 - 4550 NANDRIN
gsm: 0474.51.52.31 - sebastiapature@hotmail.com

ESTHETIQUE

POINT BEAUTE

- Ch. Marcotty
Croix André, 80 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.371.28.36 - gsm : 0476.98.53.13
www.pointbeaute.com

FLEURISTE

GARDENIA - Pépinières - Art floral
route du Condroz, 277 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.23.16.00 - Fax : 085.23.60.65
www.gardeniaplants.be - gardenia@live.be

LI P'TIT BUSQUET - Myriame Ernest
rue de la Gendarmerie, 45 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.24.64 - fa512518@skynet.be

GARAGE

GARAGE Laurent VAESSEN
rue Sylvain Gouverneur, 7 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax : 085.51.12.19
laurentvaessen@skynet.be

FG AUTO PIECES
route du Condroz, 7 - 4550 NANDRIN
nandrinf@fgautopieces.be
Tél : 085.51.18.23 Fax : 085.51.25.18

GEOMETRE EXPERT

DONNE Gérald
rue Petit Seny, 1 - 4557 TINLOT
GSM : 0497.20.38.29 - gerald.donne@skynet.be
www.gerald-donne.be

QUOIBION Nicolas
route du Condroz, 402 - 4550 NANDRIN
Fax : 04.371.45.62 - GSM : 0479.98.14.42
nquoibion@skynet.be

HABILLEMENT

LA DIFFERENCE S.A.
route du Condroz, 402 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.371.40.76 - s.quoibion@ladifference.biz
www.ladifference.biz

IMAGERIE INFRAROUGE

THERMIX
rue de La Vaux, 15 - 4550 Nandrin
Tél. 04.330.99.36 - Gsm 0473.60.62.22
info@thermix.be - www.thermix.be

IMPRIMERIE

IMPRESSION sprl
avenue des alouettes, 10 - 4121 Neupré
Tél : 04.372.05.05 - GSM : 0478.92.07.07

INFORMATIQUE

ACTIVE UP - Conception de logiciels
Mengal Pierre - rue Haie Monseu, 3
4550 NANDRIN - Tél : 085.25.20.17
Fax : 085.25.20.18 - GSM : 0496.23.26.26
www.activeup.com

BOBERLIN - BENJAMIN BOBON
Services informatiques
1, rue du Tige - 4557 Tinlot
Tél : 085/512.203 - Gsm : 0475/694.232
contact@boberlin.be - www.boberlin.be

LA BULLE INFORMATIQUE
route du Condroz, 138 - 4121 Neupré
Tél : 04.371.37.22 Fax : 04.371.53.80
www.labulle.be - info@labulle.be

JARDIN - PLANTES - ARBRES

EVELETTE GARDEN
Tondeuse - Matériel de jardin - Serre
Bruno & Marc Evelette -rue de Nandrin, 7
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.14.33
Fax : 085.51.27.37 - www.evelettegarden.be

JOUETS - JEUX

SPIRALES - Liliane Veuchelen
rue de Dinant, 3 - 4550 NANDRIN
Tél. 085.82.83.03 - www.spirales.be
info@spirales.be - veuchelen@hotmail.com

LIBRAIRIE PAPETERIE CARTERIE

LIBRAIRIE Fr. et P. NOËL
rue de Dinant, 6 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.12.22

LINGE

COMPTOIR DU LINGE
Julie Dumont - rue du Condroz, 320/4
4550 NANDRIN - Tél : 04.365.86.81
juliedumont@tiscalib.be

LOCATION DE MATERIEL

HENROTAY Robert
Location et vente de matériel horeca
sonorisation light - rue de Saint-Jean-Sart, 55
4557 Outrelouxhe - GSM : 0477.90.92.80

MAISON DE REPOS

JOUR DE MAI - Christine Ruelle
Route du Condroz, 331 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.371.30.78 - Fax : 04.371.48.38
jourdemail@skynet.be

MAZOUT

MAZOUT PREVOT
Rue de Nandrin, 3 - 4550 NANDRIN - Tél : 085.51.22.23
Fax : 085.51.11.06 - www.mazout-prevot.be
richard.prevot@wanadoo.be

MENUISERIE

**Menuiserie Michel DAULNE
& fils** - rue du Bosquet, 32 - 4550 Sainbt-Séverin
Tél/Fax : 04.371.27.76 - info@menuiserie-daulne.be
www.menuiserie-daulne.be

MENUISERIE LUIGI - Luigi Lorenzoni
rue des roses, 5 - 4550 Saint-Séverin
Tél/Fax: 04.371.41.03 - mlugi@skynet.be

MEUBLE

AMBIANCE PLACARD
route du Condroz, 410 - 4550 NANDRIN
Tél: 04.384.42.62 - www.ambianceplacard.net
belcuisine@skynet.be

OPTICIEN

OPTIQUE DESIGN - Claude Schyns - route
du Condroz, 127/1 - 4550 NANDRIN-FRAINEUX
Tél / Fax : 085.51.35.05

PEINTURE

COLLIN Jean-Luc
rue La Basse, 16 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.20.03 - Fax : 085.51.41.61

FORT Gianni
rue Sylvain Gouverneur, 35 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax : 085.82.88.32

PHARMACIE

PHARMACIE BAECKEN
route du Condroz, 207 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.12.75

PHARMACIE CLOUX
rue Mannehay, 3 - 4550 Villers-le-Temple
Tél : 085.51.14.45 - mp.cloux@skynet.be

PHARMACIE LION
Place Musin, 5 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.11.78 - phcie.lion@pharmasoft.be

PHOTOGRAPHIE

PHOTO-NANDRIN - P. et F. Dujardin
route du Condroz, 127 - 4550 NANDRIN-FRAINEUX
Tél : 085.51.35.78 Fax : 085.51.30.78

PLOMBERIE

PEETERS PATRICK
rue des Trihettes, 8 - 4550 SAINT-SEVERIN
Tél/Fax : 085.51.13.84

POELERIE QUINCAILLERIE GAZ

EHLEN-BOURGUIGNON
rue de Nandrin, 2 - - 4550 NANDRIN
Tél: 085.51.11.69 Fax: 085.51.33.50 - contact@ehlen.be

SERVICE ENTREPRISE - HOLDING

XL GROUP
La Petite Vaux, 13 - 4550 NANDRIN - Tél : 04.361.15.55
Fax : 04.263.18.76 - xl.group@skynet.be

STATION SERVICE

TOTAL RICHARD PREVOT
rue de Nandrin, 3 - 4550 NANDRIN
Tél : 085.51.22.23 Fax : 085.51.11.06
richard.prevot@wanadoo.be

TEXACO - Lodoli Cindy
route du Condroz, 25 - 4550 NANDRIN
Tél : 085/23.24.49 - Fax : 085/ 31.34.48

SUPERMARCHE

INTERMARCHE - D. & L. Barthelemy
route du condroz, 318 - 4550 NANDRIN
Tél. 04.372.90.76 - econan@skynet.be

PROXY DELHAIZE - Didier Dessart
route du Condroz, 243 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.372.09.85 - Fax 04.371.35.48
proxy.nandrin@skynet.be

SYNDIC DE COPROPRIETE

C.K. GESTION
rue de Manesse, 6 - 4550 Villers-le-Temple
Tel: 085 84 50 84. - Gsm: 0475 46 58 92
FAX: 085 84 45 84 - www.ckgestion.be
ckg@ckgestion.be

TITRES SERVICES

ACTIV'SERVICES Damilot Caroline
route du Condroz, 129/1 - 4550 NANDRIN
Tél. 085.25.24.55 - info@activeservices.be
www.activeservices.be

DOMESTIC SERVICES
route du Condroz, 320/5 - 4550 NANDRIN
Tél : 04.367.37.58 - Fax : 04.367.37.65
angele.dantinne@domestic-service.be

TRAITEUR

LA CUISINE DE MEURISSE
Route du Condroz, 311 - 4550 NANDRIN
Tél/Fax : 04.222.32.22 - Gsm : 0495.32.32.22
www.lacuisinedemeurisse.be
info@lacuisinedemeurisse.be

SAVEURS & TRADITIONS
Philippe Bomersomme - route du Condroz, 129/2 -
4550 NANDRIN - Tél/Fax : 085.23.24.64

VEHICULES ELECTRIQUES

VHELEC sprl - J.HALLEUX & FILS
rue Saint-Jean-Sart, 24 -4557 OUTRLOUXHE
GSM : 0475.92.54.65 - Fax :085.41.10.13
www.vehicule-electrique.be

Environnement

Gestion des plantes invasives dans le bassin de l'Ourthe



Balsamine de l'Himalaya

Introduites chez nous principalement pour des raisons ornementales, la Berce du Caucase, la Balsamine de l'Himalaya et les renouées asiatiques sont des plantes invasives. C'est-à-dire des plantes exotiques envahissantes qui posent des problèmes écologiques et économiques mais également sanitaires dans le cas de la berce du Caucase.

- **Le contrat de rivière lutte contre ces deux plantes le long des berges. Cet été, pour la sixième année consécutive, le Contrat de rivière Ourthe coordonnera une campagne de gestion de la balsamine de l'Himalaya et de la berce du Caucase.**

Les berges des cours d'eau envahies du bassin de l'Ourthe devraient être parcourues par des équipes de gestion à partir du 1er juin et jusqu'au mois de septembre (200 km de cours d'eau sont gérés pour la balsamine et pour la berce). Par conséquent, ne vous étonnez pas de voir des ouvriers faucher ou couper ces plantes.

- **Et dans votre jardin, que faire ?**

Les plantes invasives poussent dans une large gamme d'habitats, terrestres ou aquatiques, naturels ou anthropisés. Peut-être en avez-vous sans le savoir dans votre propre jardin! L'homme est souvent responsable de leur dissémination. Pour éviter toute nouvelle colonisation de milieux naturels, vous devez agir dans votre propriété !

Il est indispensable d'appliquer strictement les techniques préconisées pour que les effets soient positifs et durables. Vous trouverez toutes les informations pour reconnaître et gérer ces 2 plantes sur notre site Internet (www.cr-ourthe.be/) ou en nous téléphonant au 086/21 08 44.



- **Si vous souhaitez plus d'informations sur les plantes invasives :**
www.alterias.be/fr/environnement.wallonie.be/berce/
www.fsagx.ac.be/ec/gestioninvasives/Pages/Doc-dispo.htm

Rationalisation des collectes Qualité de l'organique Suivi des mains noires.



En décembre 2010, une note d'information sur l'amélioration de la qualité des organiques a été présentée au Conseil d'administration et en juin 2011 un groupe de travail a refait le point sur les moyens encore à mettre en œuvre afin d'améliorer cette qualité. En effet, + de 14% des organiques, en poids, sont des indésirables. Ils sont principalement composés de sacs plastiques, d'emballages de nourriture, et dans une moindre mesure de PMC.

C'est pourquoi, le Conseil d'Administration d'Intradel a adopté la mise en place d'un « suivi » pour les citoyens qui, manifestement et de façon répétée, ne jouent pas le jeu du tri et contaminent systématiquement le conteneur vert.

Concrètement, la procédure suivante a été arrêtée :

- en cas de contrôle d'un conteneur à organiques non conforme, une main noire est placée sur le conteneur et un courrier d'avertissement est adressé au citoyen concerné (le rapport et les photos du contrôle étant consultable en nos services), avertissement qui les informe qu'en cas de récidive nous procéderons à la désactivation immédiate de leur puce pour une période de un an.

recours : dans les 15 jours suivant l'envoi de l'avertissement, possibilité pour le citoyen de faire valoir auprès de la Direction générale ses éventuels moyens de défense afin que soit retiré l'avertissement ;

- en cas de récidive dans l'année, blocage effectif de la puce du conteneur vert pour une durée d'une année et envoi d'un courrier annonçant le blocage

recours : dans les 15 jours suivant l'envoi du courrier annonçant le blocage, possibilité pour le citoyen d'introduire un recours motivé devant le Comité de direction par courrier recommandé.

Cette procédure permet toujours aux citoyens d'utiliser leur conteneur gris et d'avoir une solution pour l'évacuation de leurs déchets. ◀

Faire rimer se déplacer et ruralité

Pouvoir se déplacer dans nos contrées est bien souvent un problème auquel vous êtes confrontés. Il est parfois difficile de s'y retrouver dans l'offre de transport et il n'y a pas toujours une offre qui convient au trajet que l'on souhaite faire.

Conscient de ces difficultés ; le GAL Pays des Condruses, en association avec les communes et CPAS partenaires, propose le service TAXI Condruses.

Ca fonctionne comment ?

1* Vous êtes confrontés à un problème pour vous déplacer.

2* Vous téléphonez au 085 27 46 10

3* Votre demande est écoutée, la plupart du temps, vous pourrez réserver un de nos deux véhicules qui vous prendra en charge à votre domicile et vous conduira à votre rendez-vous.

4* Si nous n'avons pas de disponibilités, nous vérifions si d'autres services actifs ne peuvent prendre votre déplacement en charge, au besoin, nous vous renseignons les horaires des transports en commun.

Nous collaborons avec plusieurs autres initiatives pour coordonner notre offre afin de vous aider au mieux.

TAXICondruses

Appelez le 085 27 46 10

Permanence téléphonique
les jours ouvrables
9h00 - 16h00

Horaire de transport :
du lundi au vendredi
8h00 - 18h00

Où en est le Programme paysage ?



Le GAL Pays des Condruses réalise depuis plus d'un an, avec l'aide du bureau d'études Survey, une étude des paysages au sein des sept communes qui le composent (Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet, Tinlot). Actuellement, le diagnostic (première phase) a été finalisé. La seconde phase, le Programme paysage à proprement parler, fournira aux communes les enjeux en matière de paysage mais aussi des propositions d'actions, de gestion et d'aménagement d'un point de vue paysager. Découvrez ci-dessous quelques facettes du diagnostic.

Notre territoire reste très largement rural et

agricole. Les zones forestières et agricoles, en ce compris les cultures et les prairies, occupent plus de 85% du territoire. Les terrains résidentiels occupent moins de 5% et les zones d'activités économiques 1,5%. Le paysage est organisé en fonction du relief et structuré par les lignes de crêtes, le réseau hydrographique, les éléments boisés, les éléments bâtis tels que les fermes, les églises, les villages mais aussi les grandes infrastructures techniques comme les lignes à haute tension, les carrières, ...

L'Atlas des paysages du Plateau Condrusien, édité par la CPDT, a défini 10 aires paysagères* distinctes pour nos 7 communes ce qui montre la diversité des paysages.

La principale aire paysagère, le plateau d'Ouffet, occupe plus de 12000ha et offre des vues intéressantes sur la succession caractéristique des chavées agricoles, des tiges boisées ou urbanisées. D'autres aires sont bien représentées : les vallonnements boisés d'Anthisnes, ceux d'Havelange, la campagne périurbaine de Nandrin, le plateau agricole de Gesves-Ohey et la vallée du Hoyoux.

L'évolution du territoire a été approchée historiquement pour préciser ensuite l'évolution des zones bâties, des zones végétales. Une ligne du temps reprend les faits marquants le paysage, comme la destruction de maisons ou la création de la route du Condroz. L'évolution urbanistique

a permis de différencier les noyaux d'habitat ancestraux des constructions plus récentes. L'impact de l'urbanisation est important sur le paysage et il y a une forte propension au développement de l'urbanisation en ruban et sur les tiges. Les révolutions techniques, la politique agricole ont eu une forte influence sur les zones agricoles. Les zones boisées ont augmenté d'environ 850ha depuis l'époque de Ferraris (1770). Bref, le paysage n'est pas figé et évolue constamment.

Une dernière étape a constitué à évaluer les paysages. Depuis la fin juin 2011, nombreux sont ceux d'entre vous qui n'ont cessé d'apporter leur aide à la réalisation de ce projet. Une cinquantaine de personnes étaient présentes aux groupes de travail sur la perception du paysage. Plus de 30 personnes ont collaboré aux relevés de terrain en complétant quelques 600 grilles d'analyse et photographié des points de vue extrêmement variés au sein des 7 communes du GAL. Cela représente plus de 770 photos ! La compilation des données a permis de délimiter les sous-aires paysagères et d'y définir les atouts et faiblesses pour à terme déterminer les enjeux.

Ce travail considérable sera compilé dans un document de vulgarisation fin 2012. Ce diagnostic servira de base pour établir le tableau de bord des actions.

Pour plus d'infos : www.galcondruses.be
Marie Legast : 085/27.46.12
marie.legast@galcondruses.be

* définition d'aire paysagère selon la CPDT : découpage des territoires paysagers qui présente des caractéristiques bien définies pour trois critères : le relief, l'occupation végétale du sol et le mode d'urbanisation. ◀

Covoit'Stop : l'auto-stop de proximité

(par Michel Evans et Béatrice Georges(GAL))

Le système Covoit'Stop a pour objectif de favoriser l'auto-stop de proximité en mettant en place un réseau d'utilisateurs responsables et un réseau d'arrêts. Ces derniers seront des zones privilégiées pour pratiquer l'auto-stop ! Tous les utilisateurs, piétons et automobilistes, auront à s'inscrire gratuitement auprès de leur commune ou via www.covoitstop.be et signeront une charte qu'ils s'engagent à respecter. Un kit permettant de pratiquer le Covoit'Stop leur sera alors remis. Lorsqu'ils pratiquent le Covoit'Stop, les utilisateurs pourront envoyer un SMS renseignant le n° de membre du piéton et celui de l'automobiliste.

Vous l'aurez compris, le système Covoit'Stop qui démarrera dans nos communes en automne prochain est une alternative à la voiture individuelle et un complément idéal des transports



publics. C'est un système économique, convivial et écologique !

Après le lancement du projet Covoit'Stop à Sprimont en septembre 2011 et l'inscription de près de 1.000 utilisateurs, le projet s'est étendu en mai 2012, aux communes proches que sont celles d'Aywaille, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont et Stoumont. D'ici fin 2012 Covoit'Stop sera élargi à une dizaine de communes supplémentaires en région Ourthe-Vesdre-Ambève-Condroz dont celles du GAL Pays des Condruses. Le Groupement Régional Economique des Vallées de l'Ourthe et de l'Ambève (GREOA),

soutenu par le Ministre wallon de la Mobilité et des Transports, assure la coordination du projet ainsi que sa promotion (site Internet, affiches, dépliants...).

Dès le lancement du système Covoit'Stop chez nous, vous serez invités à vous inscrire gratuitement auprès de votre administration communale ou sur le site www.covoitstop.be. Plus il y aura d'utilisateurs, plus le projet sera efficace et performant. ◀

Infos : www.covoitstop.be
info@covoitstop.be

Urbanisme & environnement

Donnons vie à l'eau!

ENQUETE PUBLIQUE

relative aux projets de plans de gestion établis pour les parties wallonnes des quatre districts hydrographiques internationaux

Dans le cadre de la directive européenne sur l'eau, une enquête publique est organisée du 11/06/2012 au 18/01/2013 inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les actions proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : eau.wallonie.be.

Vos observations écrites peuvent être envoyées, au plus tard le dernier jour de l'enquête, au Collège communal ou à la DGARNE, soit via le site internet, soit par courriel à eau@spw.wallonie.be, soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture. Par ailleurs, une permanence particulière sera organisée par votre commune. Dans ce cas, rendez-vous devra être pris auprès de la personne de contact.

Horaires des permanences :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h;
- le mercredi également de 13h30 à 15h30;
- le jeudi également de 18h à 20h.

Personne de contact dans votre commune : CALLEBAUT Xavier - 085/51 94 99

Une séance de clôture sera organisée le 18 janvier 2013 à 11h.

Donnez-nous votre avis !

* Site des contrats de rivière :

http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet est soumis à enquête publique en vertu des articles D. 28 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Projet de catégorie A.2. (article D. 29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement). Le projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre Ier du Code de l'Environnement.

directement en production.

< Suite de la page 1.

Accompagnement des porteurs de projets :

Qu'il soit demandeur d'emploi ou déjà exploitant, Créa-Job offre gratuitement au (futur) indépendant des conseils, des formations et



un accompagnement individuel répondant aux problématiques spécifiques d'un secteur en pleine mutation. Un projet bien préparé a plus de chance d'aboutir et surtout de se développer dans le temps.

Le futur maraîcher doit aussi envisager son mode de commercialisation. La coopérative Point FERME propose de le soutenir en lui achetant la moitié de sa production.

Le GAL souhaite ensuite aider le nouveau maraîcher à trouver des terres sur lesquelles il pourra installer ses infrastructures définitives.

Pour toutes informations supplémentaires ou si vous avez des terres disponibles, contactez-nous :

Kathleen : 085 274 617

kathleen.vanhandenhoven@galcondruses.be

Biométhanisation

Notre électricité et chauffage produits par le fumier, les tontes de pelouse, et les fanes de betterave ? Un rêve du « pays de Oui-Oui » ? Ou une opportunité incontournable ?!

La biométhanisation est une fermentation anaérobie (en absence d'oxygène) de matières organiques dégradables, qui produit:

- du biogaz, principalement du méthane, utilisé pour produire de l'électricité et de la chaleur via un moteur de cogénération, et
- du digestat - un « compost », à utiliser comme fertilisant agricole de haute valeur.

On peut alimenter la biométhanisation avec, entre autres : des déjections animales, des déchets agricoles (fumier/lisier), des tontes de pelouse, des déchets de l'industrie agro-alimentaire, des déchets de cuisine, etc. Comme un grand compost, sans air !

Pour quoi chez nous ? Quel intérêt ? L'agriculture condrusienne est une agriculture mixte de polyculture-élevage produisant de grandes quantités de lisiers, fumiers et des coproduits issus des cultures céréalières ou betteravières. Toute cette matière organique représente un gisement important de biogaz et de digestat !!! En 2011, Le GAL Pays des Condruses a publié une étude territoriale qui a identifié 19 sites de biométhanisation potentiels sur notre territoire. L'ensemble de ces sites pourraient fournir la totalité des besoins en électricité des ménages des 7 communes, tout en permettant à nos agriculteurs de réduire l'importation et l'achat d'intrants issus de la chimie du pétrole pour fertiliser les sols.

Quels sont les avantages ?

1. Production locale et renouvelable d'électricité et de chauffage: Réduction de notre dépendance aux énergies fossiles et nucléaires, non-renouvelables, importées et impactée par des marchés mondiaux!

2. Un emploi local: Pour la construction (cuve de béton, etc.), fonctionnement (y inclus le transport), et maintenance de l'installation.

3. Fertilisant non-chimique, local...et désodorisé: Le produit sortant (digestat) est un produit riche en azote et un excellent fertilisant. Il est plus efficace qu'un simple épandage de matière brut (fumier). L'ensemble peut aider l'agriculteur à devenir indépendant d'engrais chimiques dont les prix dépendent du cours du pétrole. Et pour le voisinage, le produit épandu est désodorisé!

Des exemples de projets de chez nous et d'ailleurs: des projets se construisent se réfléchissent ou sont proche de la demande de permis : au CNRF (Centre Neurologique de Fraiture), au Château/Home d'Ochain. Des installations agricoles fonctionnent depuis quelques années à Attert, Saint-Vith, Surice, Strée (au Centre des Technologies Agronomiques qui dispose d'une longue expérience en la matière et est reconnu comme bureau d'étude) et ailleurs

Vous voulez en savoir plus ?

visitez le site du GAL :

www.galcondruses.be/index.php/agriculture/48-biometanisation-encondroz ou contactez: steve.francis@galcondruses.be

